CERET ENSEMBLE

Elus au conseil municipal:

Patrick PUIGMAL, Martine QUER, Jean PARAYRE, Michèle TORRENT

site: ceret-ensemble.fr

contact: ceretensemble@gmail.com

Compte-rendu du conseil municipal du 16/11/2022 Points principaux traités :

 Avenant n°1 à la convention Préfet/Etablissement Public Foncier d'Occitanie/Commune de CERET pour l'acquisition des terrains de la gare:

compte-tenu du manque de lisibilité du programme envisagé, notamment des 114 logements aux côtés de 38 logements locatifs sociaux, notre groupe CERET ENSEMBLE s'est abstenu. Il est paradoxal de constater que si l'actuelle Municipalité a abandonné le précédent projet de l'ancienne Municipalité (à vocation inter-générationnelle et de réhabilitation de ce quartier qui en a bien besoin) qui comprenait notamment la remarquable implantation de l'EHPAD sur ce site au motif qu'il n'était pas adapté, en particulier car il est situé entre 2 routes très passagères, il envisage dorénavant 152 logements!

Comprenne qui pourra! dossier à suivre...

 Décision budgétaire modificative ouvrant 90000€ supplémentaires au titre des dépenses de personnel :

nous nous sommes également abstenus car les dépenses de personnel ont crû de manière trop importante avec l'actuelle Municipalité, sans réelle justification (cf. l'audit peu convaincant réalisé en début de mandat par l'actuelle Municipalité).

Dernier recrutement effectué : une Secrétaire Générale, aux côtés du Directeur Général des Services. Aucune réponse satisfaisante n'a été

apportée à notre question sur le bien-fondé de ce recrutement et les attributions de la Secrétaire Générale.

Nous regrettons l'inflation des personnels qui a un impact financier non négligeable avec ses conséquences immédiates : la fiscalité sur la taxe foncière communale 2022 a progressé, dès cette année, de 16%.

Nous avons souligné que la commune de CERET fonctionnait très bien auparavant au plan administratif sous l'ancienne Municipalité avec une Directrice Générale des Services (sans Secrétaire Général) :

Mme Christiane COSTA qui a été « débarquée » de cette fonction et, pour la remplacer, il faut un Directeur Général des Services (ex Directeur de Cabinet du Maire actuel) flanqué d'une Secrétaire Générale des Services !

Extinction de l'éclairage public sur le territoire de la commune de minuit à 5 heures en période hivernale : nous avons voté pour cette proposition, l'éclairage public représentant 36% de la dépense d'électricité. On peut toutefois regretter que les principaux parkings de la ville ne continuent pas à bénéficier d'un éclairage minimum, pour des raisons évidentes de sécurité de nos concitoyens et de nos concitoyennes.

Questions diverses :

..Bilan financier exhaustif du festival 2022 des Déferlantes et retombées pour la commune : le Maire est actuellement dans l'incapacité de répondre et reporte à plus tard son analyse alors que ce festival musical s'est déroulé début juillet ! Cela nous semble invraisemblable ; d'ailleurs, tout nous porte à penser que les retombées sont très faibles pour le territoire et la ville de CERET en particulier alors que les collectivités publiques (dont la Communauté de Communes du Vallespir et la Ville) sont très sollicitées au plan financier et des personnels.

Nous sommes favorables à ce festival mais pas dans les conditions actuelles de participation des collectivités publiques.

.. EPCC Musée de CERET : le Maire a confirmé le départ de la Conservatrice actuelle, sans pouvoir donner le nom de son successeur, le recrutement étant en cours.

Patrick PUIGMAL p/c Groupe CERET ENSEMBLE